

Les pratiques de la B.C.P. de l'Ardèche

Nelly VINGTDEUX
Directeur de la B.C.P. de l'Ardèche



la B.C.P. de l'Ardèche, le constat de la nécessité absolue de la formation des bénévoles gestionnaires des bibliothèques relais du réseau s'est imposé très tôt.

Créée en 1982, la B.C.P. a, dès 1983, commencé la formation de ses bénévoles. En effet, la structure démographique du département de l'Ardèche où plus des deux tiers des communes ont moins de 1000 habitants et un grand nombre de celles-ci sont en deçà de la barre des 500 habitants, n'autorise guère de fols espoirs de recrutement massif de bibliothécaires

professionnels salariés. Il est donc clair que l'essor de la lecture publique en zone hyper-rurale passe par le bénévolat.

Grandeur et misère du bénévolat : enthousiasme, bonne insertion dans la commune, le canton, "militantisme" au service de la lecture, mais aussi précarité due à une éventuelle perte de motivation ou à un déménagement, manque de compétence...

La formation A.B.F. répond aux besoins des B.C.P. quant aux bénévoles dans le sens où, en sus d'un apport de

connaissances bibliothéconomiques théoriques et pratiques qui optimise leurs prestations de services, elle crée et entretient entre la B.C.P., tête de réseau et les satellites que sont les relais, un esprit de corps, le sentiment d'une appartenance à une même famille, au service du développement de la lecture. Le contexte hyper-rural est à prendre en compte dans sa spécificité de pauvreté d'offres culturelles. Les cantons éloignés, parfois difficilement accessibles l'hiver, ne bénéficient à l'évidence pas des mêmes structures (musées, bibliothèques, auditoriums...) que le milieu ur-

bain ou semi-urbain. Dans ce cadre la bibliothèque-relais B.C.P. est très souvent le seul foyer culturel. Or la gestion de ces C.R.L.I.C. (Centres régionaux de lecture et d'initiatives culturelles) est confiée, la plupart du temps à des bénévoles. C'est sur eux -sur elles- que reposent en grande partie le dynamisme ou l'apathie du service lecture local. Il est, par conséquent, essentiel qu'au travers de la formation élémentaire initiale et continue, la B.C.P. puisse maintenir leur motivation première à un bon niveau et leur donner les outils intellectuels et techniques nécessaires à leurs pratiques para-professionnelles.

Il ne s'agit, en aucun cas, de former un bénévolat de substitution (à une éventuelle embauche de professionnel), mais de mettre en place, dans des zones à faible potentiel humain et économique, les conditions les meilleures pour le développement d'une lecture publique de qualité.

Enfin, la formation est sanctionnée par un examen, ce n'est pas là son moindre mérite ; car, outre sa fonction de vérification du niveau de connaissances, ce contrôle final donne l'occasion d'une remise officielle de diplômes.

Cette cérémonie organisée dans les règles de l'Art avec presse et élus locaux (plus personnalités des bibliothèques régionales, voire nationales) donne aux bénévoles un vrai statut moral dans leur commune. Ce label médiatique leur procure une reconnaissance de fait. Pour être écrivain aux yeux de ses voisins ou de sa concierge, il était indispensable de passer à Apostrophe ; pour être bibliothécaire sur les chemins de campagne, il faut avoir reçu dignement le diplôme A.B.F., avec mention, si possible !

Par ailleurs cette formation initiale

est régulièrement complétée par des mini sessions (1 ou 2 jours) sur des thèmes précis concernant les responsables d'un secteur géographique (1 ou 2 cantons) voire d'une seule commune. C'est un peu le service après-vente de la formation élémentaire. En effet la formation des bénévoles est une action qui s'inscrit dans la durée, c'est une condition pour un accès de qualité du monde rural à la lecture.

Annexe 1 :

Interview de M. Champel, Vice-Président du Conseil Général de l'Ardèche

- Monsieur Champel, en tant qu' élu départemental d'un canton ardéchois de moyenne montagne, quelle importance accordez-vous à l'implantation de petites unités de lecture publique dans des communes même modestes ?

- Une importance essentielle. C'est précisément dans une toute petite commune, surtout si elle est isolée en moyenne montagne, que la mise en place d'une bibliothèque est un apport fondamental à la vie locale.

Le manque traditionnel d'offres culturelles, les distances, etc..., tout concourt à faire de la bibliothèque un centre -voire le centre- d'animation et de vie culturelle bien au-delà du simple (pas toujours si simple) prêt de livres.

D'ailleurs le Département de l'Ardèche en est tout à fait conscient, puisqu'il a, dès avant la décentralisation de 1986, donné les moyens en personnel puis en crédits de fonctionnement à la B.C.P. pour promouvoir la lecture publique en zone rurale. Je dirais même en zone hyper-rurale puisque je crois savoir que la B.C.P. a, à ce jour, plus de 100 bibliothèques relais dans des communes de moins de 500 habitants !

- Quel rôle jouent les bénévoles dans cette architecture de la lecture publique en zone rurale ?

- Un rôle fondamental. Ils sont au coeur du réseau, ils sont dans les communes les inlassables médiateurs du livre. En zone hyper-rurale, rien de solide ne peut se faire sans leur énergie, leur enthousiasme, leur disponibilité. Néanmoins cette motivation inhérente au bénévolat doit s'appuyer sur un minimum (et pourquoi pas un maximum) de compétences techniques, j'allais dire professionnelles ! A ce niveau là, la formation élémentaire dispensée par la B.C.P. est tout à fait capitale. Elle donne aux bénévoles les connaissances requises, mais aussi une assurance et une reconnaissance.

J'irais au-delà, en disant que cette formation est pour le bailleur de fonds qu'est le Conseil général, une caution du bon fonctionnement du réseau de la B.C.P. On exige des professionnels des bibliothèques une formation initiale à la fois de culture générale et technique, mais en B.C.P. où le prêt au lecteur final est le plus souvent effectué par les responsables de relais-bibliothèques, il me semble juste d'aller jusqu'au bout du raisonnement et d'exiger de ces bénévoles un savoir minimum. Cette base d'aptitude est à mon sens une composante essentielle de la cohérence et de la performance de l'ensemble des bibliothèques desservies par la B.C.P. dans un département.

Annexe 2 :

Interview de Mme Josette Theuret, Responsable bénévole des relais bibliothèques de la B.C.P. de l'Ardèche, de Villeneuve-de-Berg et Saint-Andéol-de-Berg.

- Vous êtes responsable bénévole d'un relais bibliothèque de la B.C.P.

A ce titre, vous avez souhaité suivre la formation initiale au métier de bibliothécaire dans le cadre de l'Association des Bibliothécaires Français. Pouvez-vous préciser quelles étaient vos motivations ?

- Un souci d'acquérir des connaissances nouvelles et obtenir une certaine qualification dans un service proposé bénévolement.

- Avez-vous trouvé que cette formation correspondait bien à vos attentes, ou était-elle trop détaillée ou au contraire trop succincte ?

- Oui, c'était une approche du métier de bibliothécaire tel que je le concevais.

- Quelles retombées de cette formation avez-vous constatées dans votre pratique quotidienne de responsable de bibliothèque ?

- Une meilleure compréhension du classement en général et une ouverture d'esprit quant au choix de livres pour les plus jeunes en particulier.

- Cette formation constitue-t-elle au niveau communal, par rapport à vos lecteurs, à vos collègues, à vos élus, une reconnaissance de votre statut de bibliothécaire bénévole ?

- Oui, surtout au niveau des contacts avec les enseignants et la mairie de Villeneuve-de-Berg, autre relais B.C.P. plus important que celui de mon village et où je suis également plus ou moins responsable bénévole.

- Cette formation a-t-elle modifié vos rapports avec la B.C.P. ?

- Au moment du passage du bibliobus, j'ai l'impression de retrouver des collègues et je n'hésite pas éventuellement à téléphoner à la B.C.P. pour des renseignements divers, ce que je n'aurais peut-être pas fait avant.

- Cette formation vous a-t-elle permis d'établir des contacts avec d'autres responsables de relais, et par là-même donné le sentiment d'appartenir à un réseau ?

- Oui, notamment à l'occasion d'échange d'expositions et effectivement ces relations donnent le sentiment d'appartenir à un réseau.

- Le fait que la formation soit sanctionnée par un diplôme est-elle à vos yeux un facteur important ?

- Oui, ce n'est pas négligeable pour son amour propre lorsqu'on est devenu, même au foyer, sans statut professionnel !

- Que pensez-vous de la cérémonie de remise des diplômes ?

- C'était sympathique et je remercie la B.C.P. pour le repas qui a suivi cette cérémonie.

- Souhaitez-vous bénéficier de sessions de formation continue ponctuelles, sur des thèmes précis : catalogage, technique de l'heure du conte, etc. ?

- Oui.